

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

DSA architecture et projet urbain
mention architecture des
territoires projet & recherche



DSA architecture et projet urbain

mention *architecture des territoires* projet & recherche

Qu'il s'agisse, par la recherche ou le projet, de retrouver la trace d'une rivière perdue, de réactiver une petite ville en déprise ou de requalifier les délaissés des infrastructures, les étudiants du DSA architecture et projet urbain (mention Architecture des territoires), arpencent, scrutent et questionnent durant trois semestres, la métropole parisienne et les métropoles sud asiatiques de leur centre à leurs lisières.

Venant du monde entier, les étudiants, titulaires d'un master, enquêtent sur les territoires qui ne leur sont pas nécessairement familiers. Ils les considèrent avec attention, afin d'engager de fructueux dialogues avec les personnes et les situations.

L'exigence des représentations conduit les étudiants à révéler les aptitudes des territoires à se transformer, dans un souci permanent pour les enjeux environnementaux auxquels ils sont soumis.

La formation propose aux étudiants d'envisager la construction et l'aménagement sous des formes processuelles autour des questions écologiques et économiques en équilibre avec l'élaboration de formalisations.

Le DSA s'intéresse autant aux conditions du projet qu'aux projets eux-mêmes, en envisageant des approches diversifiées (pratiques, recherche ou pratiques ET recherche) en cultivant l'interdisciplinarité, considérant que l'école est au milieu du monde.

Plus précisément, il s'agit de:

- Interroger la place des urbanistes de projet (architectes et plus largement concepteurs) dans la fabrique des territoires.
- Se positionner sur des sujets contemporains et d'avenir sous le prisme de la transition écologique (les franges des métropoles, les territoires en déprise, les conditions du projet, l'économie circulaire, les mobilités, les métabolismes urbains, etc.).
- Interroger les commandes telles qu'elles sont formulées, inventer les commandes, ouvrir des contre-propositions, etc.
- Rechercher les décentrements y compris dans les partenariats universitaires et opérationnels, afin de spécifier l'offre du DSA.
- Explorer les modes de représentations des territoires (représentations formelles et informelles) en renforçant les enseignements liés (outils graphiques et gouvernance).

Apprendre des territoires

Le DSA APU propose de réfléchir et réagir à des situations concrètes en prise avec les questionnements métropolitains contemporains. L'objectif pédagogique et professionnel est de former aux questions urbaines en les abordant autant par le projet que par la recherche.

objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à «l'intelligence spatiale des grands territoires» par la maîtrise des outils de recherche et de projet:

- anticiper et accompagner les transitions des territoires afin de lutter contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources,
- appréhender les formes urbaines dans un développement raisonnable tirant parti du déjà-là,
- imaginer à différentes échelles et selon de multiples temporalités des formes d'urbanisme et d'aménagement,
- comprendre les enjeux socio-économiques et écologiques et le développement métropolitain dans les deux contextes d'étude que sont les métropoles parisienne et d'Asie Pacifique.

Cette formation s'appuie sur plusieurs outils et approches:

- étude architecturale des formes urbaines,
- analyse comparée (enquête, visites et relevés),
- représentation avec la maîtrise des représentations à grande échelle (cartographie, SIG) et des représentations manuelles,
- confrontation de différentes approches sur un même territoire de projet par une approche interdisciplinaires considérant: environnement, mobilités, représentation, économie, études des usages et des cadres de vie.

enseignements

- 4 thèmes principaux sont étudiés sur 2 semestres:

- la très grande échelle de projet,
- les enjeux environnementaux,
- l'économie et le montage des projets,
- les flux et les mobilités.

- 2 territoires sont explorés successivement aux 1^{er} et 2^e semestres:

- la métropole parisienne; 2 semaines d'atelier d'intensif en région parisienne en début de semestre en partenariat avec l'Institut Paris Région,
- les métropoles d'Asie Pacifique; 3 semaines d'atelier en Asie du sud-est en partenariat avec l'Université d'Architecture de Hanoi et de Hô Chi Minh-Ville, l'Université Royale des Beaux-Arts de Phnom Penh et la Chulalongkorn University de Bangkok au démarrage du 2^e semestre) et une destination en cours de définition.

déroulement de la formation

- Durant le 1^{er} et le 2^e semestre, le programme est composé de cours, séminaires et ateliers de projet. Les enseignements sont dispensés le jeudi et le vendredi. Chaque semestre débute par 3 semaines d'intensif: économie et projet au 1^{er} semestre et projet au 2^e semestre.
- Le 3^e semestre comporte une mise en situation professionnelle de 500 à 600 h et un travail personnel de fin d'études. Deux parcours sont proposés aux étudiants: un parcours projet comprenant l'élaboration du projet de fin d'études et un parcours recherche avec la rédaction d'un mémoire.

poids et crédits

- Durée de la formation: 18 mois avec un volume horaire encadré de 900 h (et un volume équivalent de travail personnel),
- Crédits: 90 ECTS (European Credit Transfer System),
- Formation diplômante: le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur de 3^e cycle.

équipe pédagogique

Patrick Henry, architecte-urbaniste, professeur à l'Énsa-PB, co-directeur de l'Ipraus, directeur scientifique du DSA,

David Albrecht, économiste-consultant international, maître de conférences à l'Énsa-PB,
Loup-Marie Calosci, géographe, urbaniste et architecte, docteur en Aménagement, enseignant contractuel à l'ESA, l'ESTP Troyes et à l'Énsa-PB,

Enrico Chapel, architecte-urbaniste, chercheur Ipraus, professeur HDR à l'Énsa-PB,

Mirabelle Croizier, architecte paysagiste, doctorante en architecture (UPE, ED « Ville, Transports et Territoires), maîtresse de conférences à l'Énsa-PB,

Marie Defay, économiste et urbaniste, consultante en développement urbain, enseignante contractuelle à l'Énsa-PB,

Florian Dupont, co-fondateur de Zefco, atelier de la ville en transition,

Anne Grillet-Aubert, architecte-urbaniste, docteure en urbanisme et planification, chercheuse Ipraus, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB,

Solenn Guevel, architecte, docteure en architecture, co-directrice de l'Ipraus, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB,

François Peyron, co-fondateur de Zefco, atelier de la ville en transition,

Charles Rives, architecte et urbaniste diplômé du DSA d'architecte Urbaniste (Eav&t), docteur en architecture, enseignant contractuel à l'Énsa-PB,

Cyril Ros, architecte, maître de conférences à l'Énsa-PB, chercheur associé Ipraus,

Armelle Ninnin, architecte, diplômée du DSA « Architecture et projet urbain » (Énsa-PB), docteure en architecture, enseignante contractuelle à l'Énsa-PB

André Peny, recherche et innovation transport et urbanisme, directeur de projet au sein de l'Institut Efficacity pour la ville Durable,

Arthur Poiret, architecte-urbaniste, diplômé du DSA « Architecture et projet urbain » (Énsa-PB), maître de conférences associé à l'Énsa de Nancy, enseignant contractuel à l'Énsa-PB

Pijika Pumketkao, architecte, docteure en architecture, enseignante contractuelle à l'Énsa-PB,

Simon Ronai, diplômé de géographie et de sciences politiques, consultant en aménagement urbain.

Intervenants occasionnels, conférenciers et membres de jury :

Judith Bastie, doctorante en philosophie politique, Université Paris Cité; **Moussa Belkacem**, architecte, doctorant en architecture (UGE, ED « Ville, Transports, Territoires», équipe OCS – Énsa Paris-Est); **Élodie Bitsindou**, enseignante-rechercheuse au laboratoire ESPI2R de l'École Supérieure des Professions Immobilières (ESPI), **Anne Blanchart**, urbaniste, docteur en sciences Agronomiques, présidente, co-fondatrice de la société Sol & Co, Sol et Biodiversité; **Audrey Brantonne**, architecte-conseillère en charge de la prospective, CAUE Meurthe-et- Moselle, doctorante en architecture (UGE, ED « Ville, Transports, Territoires», équipe OCS); **Matthieu Calame**, ingénieur agronome, expert des problématiques agricoles et alimentaires et directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de

l'Homme; **Juliette Charron**, docteure en architecture, Université Paris-X Nanterre; **Arthur Crestani**, photographe documentaire, diplômé en urbanisme de science Po, et en photographie de l'École Louis-Lumière; **Clément Daix**, ingénieur paysagiste, paysagiste concepteur-Agronome, atelier de l'Ours; **Damien Delaville**, géographe, urbaniste, chef de projet à l'Institut Paris Région; **Federico Diodato**, architecte-urbaniste, docteur en architecture, Maître de conférences à l'Énsa Nancy et enseignant à l'Université de Bologne; **Grégoire Dumont**, architecte, cofondateur de l'agence Dumont-Legrand Architectes; **Elisabeth Essaïan**, architecte, docteure en architecture, chercheuse Ipraus, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB; **Sylvie Fanchette**, géographe, directrice de recherche, Institut de Recherche pour le Développement CESSMA (UMR 245); **Pauline Frileux**, docteure en ethnoécologie et agrégée de sciences de la vie et de la terre, maîtresse de conférences à l'école nationale supérieure de paysage de Versailles, **Romain Garnier**, ingénieur AgroParis Tech, chef de projet Sols et environnement; **Yola Gloaguen**, architecte, historienne de l'architecture, chercheuse associée au Centre de recherche sur les civilisations d'Asie orientale; **Sylvanie Grée**, paysagiste concepteur DPLG, Urbaniste OPQU, vice-présidente Maison de l'Architecture Pays de la Loire; **Prin Jhearmaneechotchchai**, architecte- urbaniste, professeur, Faculté d'Architecture, Université de Chulalongkorn, Thaïlande; **Léa Mosconi**, architecte, docteure en architecture, chercheuse Ipraus, maîtresse de conférences à l'Énsa de Nantes; **Mathieu Paradas**, ingénieur ENPC, co-fondateur chez r-use (Conseil Réemploi Matériaux Construction); **Élodie Pierre**, architecte urbaniste, consultante risques majeurs, maîtresse de conférences à l'Énsa-PB; **Christophe Piel**, urbaniste, hydrologue, fondateur et dirigeant d'Urbanwate; **Christophe Pottier**, architecte, maître de conférences, École française d'Extrême-Orient; **Mathias Rollot**, architecte, auteur et traducteur; **Nicolas Rossignol**, économiste, expert pour l'agence européenne ESPON (agence de recherche dans le domaine de l'aménagement du territoire et des politiques de cohésion de l'UE), spécialiste en développement territorial et politiques publiques associées; **Florent Yvert**, écologue, directeur chez Biodiversita; **Marine Yzquierdo**, avocate, présidente de la Commission Droits de la Nature.

insertion professionnelle

- Dans des agences chargées de la maîtrise d'œuvre ou de la maîtrise d'ouvrage d'études urbaines et de projets urbains et territoriaux.
- Dans des collectivités territoriales ou leurs groupements, d'établissements publics d'aménagement du territoire.

Les étudiants dont le diplôme porte la mention recherche peuvent poursuivre en doctorat, dans l'objectif de travailler au sein d'une structure de recherche.

admission en DSA

public concerné

Les études de DSA sont accessibles, sans condition de nationalité ni d'âge, aux titulaires:

- du diplôme français d'architecte (DPLG ou DEA),
- d'un diplôme d'architecte étranger (niveau bac +5 minimum),
- d'un diplôme conférant le grade de master (bac +5) obtenu dans une autre filière (notamment un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou d'urbaniste).

procédure de candidature

- Le dossier de candidature est à déposer en ligne sur le portail admission.archi.fr (Ensas-PB) **du lundi 4 mai au dimanche 14 juin 2026:**

— sélectionner la session d'admission souhaitée puis "créer un dossier" (un numéro de dossier vous est communiqué, il sera indispensable pour continuer la candidature en ligne via l'onglet "n° de dossier");

— renseigner les informations et déposer les documents demandés (au format PDF ou jpg, la photo ne doit pas excéder 300 ko).

S'il est possible de candidater à plusieurs DSA, il est toutefois conseillé de limiter les candidatures à deux formations. Les membres des commissions de sélection sont en effet attentifs à ce que les candidatures soient motivées par des objectifs précis.

Attention: seuls les dossiers complets (rubriques renseignées, documents demandés déposés en ligne, frais de dossier réglés) seront étudiés.

Les commissions de sélection examineront les dossiers transmis au format numérique.

- Frais de dossier de 38€ à régler par carte bancaire directement en ligne sur le portail admission.archi.fr

En cas de candidature à plusieurs DSA, les frais de 38€ doivent être acquittés pour chaque dossier de demande d'admission.

Quel que soit le résultat des commissions de sélection, les frais de dossier ne sont en aucun cas remboursés.

- Nombre de places: 20 maximum par promotion

Plus de renseignements sur la procédure d'admission:

www.paris-belleville.archi.fr/formations/admission/dsa/



Contact

Christine Belmonte

responsable des DSA projet urbain, maîtrise d'ouvrage et du doctorat

christine.belmonte@paris-belleville.archi.fr

01 53 38 50 60